JE VOTE FO Syndicat National Justice

CSA - ADMINISTRATION CENTRALE



Cher(e)s Collègues, Cher(e)s Camarades,

L'année 2026 aura une nouvelle fois démontré la détermination, le courage et le professionnalisme de l'ensemble des personnels du ministère de la Justice.

Dans des établissements pénitentiaires confrontés à une surpopulation carcérale toujours plus forte, à des sous-effectifs persistants, à la violence quotidienne et aux trafics, les agents continuent d'assurer leurs missions avec engagement, souvent au prix de lourds sacrifices personnels.

Face aux agressions, aux menaces, aux projections et à la dangerosité grandissante de la population pénale, la sécurité des personnels doit être une priorité absolue. Elle exige des effectifs suffisants, des équipements adaptés, des établissements sécurisés, des réponses disciplinaires et judiciaires fermes, ainsi qu'un soutien sans faille de l'administration et du ministère.

► **FO Justice** refuse que les personnels soient considérés comme une simple variable d'ajustement, qu'ils soient exposés, agressés, injustement mis en cause ou jetés en pâture sans que leur institution les protège. Défendre leur sécurité, leur dignité, leur honneur et leur présomption d'innocence restera au cœur de notre engagement.

► **FO Justice** a déjà su démontrer sa capacité à obtenir des avancées historiques pour les personnels de surveillance, avec notamment le passage en catégorie B et A des corps d'encadrement et d'application, et de commandement. Ces réformes ont permis une véritable reconnaissance statutaire et financière de nos métiers.

► **FO Justice** a également obtenu des avancées concrètes pour les personnels administratifs et techniques, avec des revalorisations statutaires et indemnitaires, ainsi que la signature d'un relevé de conclusions engageant le ministère sur plusieurs années.

► **FO Justice** a également créé une véritable filière syndicale pour les psychologues et les assistant(e)s de service social, afin de mieux défendre leurs carrières, leurs conditions d'exercice et leurs spécificités professionnelles.

Dans les services judiciaires, nous agissons avec la même détermination en faveur des greffiers et de l'ensemble des personnels de greffe, indispensables au fonctionnement des juridictions. **FO Justice** a obtenu des avancées en matière de revalorisation des carrières, de reconnaissance statutaire et d'amélioration des perspectives professionnelles. Nous poursuivrons le combat pour les requalifications, les effectifs, les grilles indiciaires et une reconnaissance à la hauteur des responsabilités exercées.

À la Protection judiciaire de la jeunesse, les personnels exercent également leurs missions dans des conditions toujours plus difficiles, marquées par le manque d'effectifs, la dégradation des conditions de travail, la violence et la perte de sens. **FO Justice** continuera à défendre les éducateurs, les personnels administratifs et techniques, les psychologues, les cadres et l'ensemble des agents de la PJJ, afin qu'ils disposent des moyens, de la sécurité et de la reconnaissance indispensables à l'exercice de leurs missions.

Nous continuerons à défendre tous les personnels du ministère de la Justice, quels que soient leur corps, leur grade ou leur statut. Chacun a droit au respect, à la reconnaissance et à la protection.

Mais rien n'est définitivement acquis. Les sous-effectifs, l'attractivité des métiers, les carrières, le pouvoir d'achat, les conditions de travail, la pénibilité, la fidélisation des agents et la sécurité demeurent au cœur de nos combats.

En décembre 2026, les élections professionnelles constitueront une échéance déterminante. Elles fixeront la représentativité syndicale pour les quatre prochaines années et la force de celles et ceux qui vous défendront face à l'administration et au Gouvernement.

Depuis 2022, FO Justice a prouvé qu'un syndicalisme libre, indépendant et combatif pouvait négocier, mobiliser et obtenir.

FO Justice respecte ses engagements !
FO Justice revendique, agit et obtient !

Votre confiance renouvelée en décembre 2026 nous permettra de poursuivre les réformes engagées et d'imposer la sécurité, la reconnaissance et la protection de tous les personnels comme des priorités absolues.

En décembre 2026, donnons de la force à ceux qui vous défendent réellement.

En 2027, continuons ensemble à faire entendre la voix de tous les personnels.

Emmanuel BAUDIN, Secrétaire général

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES
DU 3 AU 10 DÉCEMBRE 2026

Votre Filière, Vos Représentants
Nos Combats ! ► fojustice.fr

FO RÉSISTER ! RIEN LÂCHER !

ACTION, RESPECT, ÉQUITÉ POUR TOUS LES PERSONNELS

REVENDICATIONS

▸ CSA - ADMINISTRATION CENTRALE

POUR UNE JUSTICE QUI RESPECTE SES PERSONNELS

Les services centraux et les services à compétence nationale rassemblent des personnels de tous les corps du ministère de la Justice, fonctionnaires comme contractuels, qui concourent au fonctionnement du service public de la Justice.

Pourtant, tous sont confrontés à des difficultés croissantes : perte de pouvoir d'achat, manque de reconnaissance, charge de travail, réorganisations successives, effectifs insuffisants et dégradation des conditions de travail.

FO Justice refuse que les personnels soient la variable d'ajustement des politiques publiques.

▸ NOS PRIORITÉS :

▸ Rémunération et reconnaissance :

Revalorisation des rémunérations, des carrières et des régimes indemnitaires ; règles transparentes et équitables, sans différence de traitement injustifiée.

▸ Carrières, promotions et mobilité :

Évolution professionnelle reconnue, mobilité choisie et équitable, règles de promotion objectivées.

▸ Conditions de travail :

Moyens adaptés aux missions, prévention des risques psychosociaux, protection des agents et accompagnement réel lors des réorganisations.

▸ Télétravail et droit à la déconnexion :

Télétravail fondé sur la confiance, respect de la vie privée, fin du contrôle permanent de la disponibilité.

▸ Contractuels :

MÊMES MISSIONS, MÊME RECONNAISSANCE : rémunération équitable, reconnaissance de l'expérience, égalité de traitement, sécurisation des parcours.

▸ Dialogue social :

Information complète, concertation en amont, respect des prérogatives des représentants et suivi des engagements.

POUR TOUS LES PERSONNELS, SANS DISTINCTION DE CORPS OU DE STATUT

FO Justice défend le pouvoir d'achat, les carrières, l'égalité de traitement, la santé et la sécurité, le respect et la dignité de chacun.

▸ Voter FO Justice, c'est choisir l'indépendance, la défense collective et la détermination.

RÉSISTER - REVENDIQUER - NE RIEN LÂCHER

POUR UNE JUSTICE QUI RESPECTE SES PERSONNELS, VOTEZ FO JUSTICE !

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES
DU 3 AU 10 DÉCEMBRE 2026

FO RÉSISTER ! RIEN LÂCHER !

JE VOTE FO Justice

ACTION, RESPECT, ÉQUITÉ POUR TOUS LES PERSONNELS

CANDIDATS

▸ CSA - ADMINISTRATION CENTRALE

DGAP	Valérie LOPES DA COSTA, Administrative
SG	Adriana TALBI, Contractuelle
DIR-SG Sud-Est	Céline DE SANTIS, Administrative
Casier Judiciaire National	Emmanuel DUMONT-WATTRE, Administrative
DGAP	Ivan GOMBERT, DSP
DGAP	Evode JAMES, Administrative
SG	Djariatou SOW, Contractuelle
DGAP	Béatrice PONTALAY, Administrative
SG	Marie-Andrée ODLUM, Administrative
DGAP	Valérie LEBORGNE, Administrative
DGAP	Mehdi SAÏDI, Technique
DACS	Vanessa EL KHOURY-MOAL, Magistrate
SG	Hélène NAVARRO, Magistrate
DGAP	Nébia KAID, Administrative
SG	Michael MARCHAL, Administrative
SG	Purvesh PATEL, Contractuelle
DIR-SG Sud	Laurent BERESCHEL, Technique
Support Chorus	Anaëlle DJANOU, Administrative
DGAP	Nadette BERGOZ, Administrative
CD Casabianda	Alexandre FERRARI, Administrative
CD Casabianda	Jean-Claude Dominique GRAS, Technique
CD Uzerche	Laurent AUDRERIE, Technique



Élections Professionnelles
EN DÉCEMBRE, JE VOTE FO !

fojustice.fr

JE VOTE FO

Syndicat National Justice



Justice

ACTION, RESPECT, ÉQUITÉ

fojustice.fr